

École secondaire Joseph-François-Perrault

140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T2

Téléphone : 418 686-4660 Télécopieur : 418 525-8195

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du lundi 25 mai 2026
Rencontre au local 018
De 19 h à 20 h 45

FINAL

Procès-verbal

Sont présents :

Sophie Beaudoin	Directrice adjointe
Marie-Ève Bergeron-Gaudin	Membre parent
Nichola Blomfield	Membre du personnel enseignant
Gaelle Danjou	Membre de la communauté
Éric Duguay	Membre du personnel professionnel
Marie-Claude Filteau	Membre du personnel de soutien
Lili-Marion Gauvin-Fiset	Membre du personnel enseignant
Gaëlle Gagné	Membre parent
Nicolas Giroux	Membre du personnel enseignant
Hubert Harvey	Membre du personnel enseignant
Philippe Langlois	Membre élève
Jean-Baptiste Maur	Membre parent
Kino Métivier	Directeur
Catherine Véronneau Cyr	Membre parent

Sont absents :

Carl Ampleman	Directeur adjoint
Marie-Noëlle Béland	Membre parent
Maria Eugenia Longo	Membre parent
Esteban Tardif	Membre élève

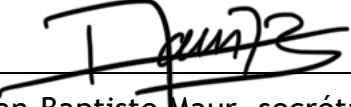
1-	Mot de bienvenue
	Le quorum est atteint à 19 h. Madame Marie-Ève Bergeron-Gauvin, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement. Monsieur Jean-Baptiste Maur fera office de secrétaire au cours de la réunion.
2-	Intervention du public Fiona, étudiante de 3^e secondaire, aimerait parler de l'intelligence artificielle et de son utilisation dans le cadre scolaire (mettre les bases sur son utilisation). L'argumentaire qu'elle présente souligne que selon des chercheurs du MIT, l'utilisation de l'IA aurait les mêmes effets délétères que l'utilisation des téléphones cellulaires. De plus, cela ne respecterait pas les valeurs environnementales promues à l'école, notamment en raison de la quantité d'énergie nécessaire à son fonctionnement. Enfin, l'IA encouragerait le plagiat et la diffusion de fausses informations et peut avoir un impact négatif sur la santé mentale des utilisateurs. Fiona propose que l'école Joseph-François-Perrault soit la première école à interdire l'usage de l'IA.
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour
CE25/26-26	L'ordre du jour se présente ainsi : 1. Mot de bienvenue; 2. Intervention du public 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour; 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2026; 5. Suivis au procès-verbal du 27 avril 2026; 6. Rappel – Formation; 7. Mot de la représentante au comité de parents; 8. Mot des représentants des élèves; 9. Information – Projet de mixité; 10. Information – Port du Niqab; 11. Adoption des règles de vie 2026-2027; 12. Approbation des frais exigés aux parents par niveau et des listes de fournitures scolaires pour l'année 2026-2027; 13. Budget du conseil d'établissement – Bourses gala méritas; 14. Activités et sorties éducatives; 15. Autres; Sujet IA; Plus de PP; Mot de la représentante de la communauté; Reliquat 16. Date de la prochaine réunion – lundi 15 juin 2026, à 17 h 00; 17. Levée de l'assemblée. Madame Marie-Ève Bergeron-Gauvin, présidente, fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 7 « mot de la représentante au comité de parents » est retiré. Monsieur Éric Duguay propose et madame Catherine Véronneau Cyr appuie l'adoption de l'ordre du jour.

4-	Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2026
CE25/26-27	Monsieur Nicolas Giroux propose et madame Marie-Claude Filteau appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2026, sans modification.
5-	Suivis au procès-verbal du 27 avril 2026
	Les suivis seront faits à travers les points à l'ordre du jour du présent CÉ.
6-	Rappel - Formation
7-	Mot de la représentante au comité de parents
	Point retiré.
8-	Mot des représentants des élèves
	De leur propre initiative, des élèves ont fait le recyclage de matériel scolaire pour le réutiliser l'an prochain et aimeraient qu'on mette en place un processus plus soutenu pour cette année. Monsieur Métivier, directeur, mentionne qu'un bac prévu à cet usage sera mis à disposition. Cela prend de la main d'œuvre. Un appel sera fait auprès du parlement étudiant. Madame Gaelle Danjou mentionne que le relais pourra être pris par un organisme du Centre Lucien-Borne pour assurer la distribution aux familles.

9-	Information – Projet de mixité
	Des parents, membres du public, sont venus écouter les informations au sujet du projet mixité. Monsieur Métivier, directeur, explique où en est le projet. L’horaire est en conception pour pouvoir intégrer les élèves de tous les niveaux, tout en intégrant les spécificités du programme PEI. L’ensemble des élèves auront un projet personnel, peu importe qu’ils participent au PEI ou pas. En termes d’admission, cela n’aura pas d’impact sur les élèves ou la gestion des élèves hors bassin. Cela dépend de la croissance naturelle des bassins de clientèle. Les critères de sélection seront que les élèves devront être en réussite. Les réflexions sont encore en cours pour voir comment on gère le cas des élèves qui ne rencontrent pas les critères minimaux. D’autres réflexions sont en cours pour cadrer la participation financière que cela implique, tant de la part des parents que de l’école.
10-	Information – Port du Niqab
	La situation a beaucoup évolué depuis la dernière rencontre. Sept élèves portent le niqab. Or, le ministère de l’éducation tient au respect de la loi de manière stricte. Les élèves ont été rencontrées et des mesures progressives ont été prises en vue du respect de la loi. Beaucoup de pression vécue par les élèves, mais elles démontrent beaucoup de bonne volonté. Les jeunes filles sont protégées également des commentaires possibles de la part des autres élèves. Les parents collaborent bien et, pour le moment, aucune élève n’est déscolarisée.
11-	Adoption des règles de vie 2026-2027
CE25/26-28	Peu de changement par rapport aux règles de vie de l’an dernier. Le texte a été simplifié pour être mieux compris. Quelques petits ajustements sont mentionnés par les membres du CÉ. Monsieur Philippe Langlois propose et monsieur Hubert Harvey appuie l’adoption des règles de vie pour l’année 2026-2027.

12-	Approbation des frais exigés aux parents par niveau et des listes de fournitures scolaires pour l'année 2026-2027
CE25/26-29	De légères modifications sont apportées à la liste des fournitures scolaires. Madame Marie-Claude Filteau propose et madame Lili-Marion Gauvin-Fiset appuie l'approbation des frais exigés aux parents par niveau et des listes de fournitures scolaires pour l'année 2026-2027.
13-	Budget du conseil d'établissement – Bourses gala méritas
CE25/26-30	Le budget actuel du CÉ est à 927 \$. S'il n'est pas dépensé, il n'est pas reconduit dans son entièreté. On estime qu'il resterait environ 500 \$ dans les comptes du CÉ à la fin de l'exercice de cette année. Monsieur Éric Duguay propose et madame Catherine Véronneau-Cyr appuie l'approbation de simplement reporter les sommes restante ans le budget du conseil d'établissement 2026-2027.
14-	Activités et sorties éducatives
CE25/26-31	Madame Nichola Blomfield propose et monsieur Hubert Harvey appuie l'approbation des nouvelles demandes d'activités et sorties éducatives.

15-	Autres
CE25/26-32	<u>Reliquat</u> Considérant l'action collective sur les frais chargés aux parents (partage du reliquat relatif à l'action collective sur les frais chargés aux parents) et les sommes restantes, il est proposé d'utiliser le solde pour soutenir les élèves du régulier, des classes d'Accueil et à l'Unik (élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e secondaires de cette année) en diminuant leur facture et pour offrir des sorties éducatives gratuites pour l'année en cours. Sur proposition de madame Marie-Ève Bergeron-Gaudin, appuyée de monsieur Nicolas Giroux, il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition sur le partage des sommes restantes du reliquat. <u>Mot de la représentante de la communauté</u> Volonté de soutien à l'initiative éducative (lien avec le milieu communautaire). Un travail est fait pour trouver les moyens de faire plus de place aux élèves dans le gymnase. <u>Plus de Projets Personnels</u> Serait-il possible d'explorer la possibilité d'avoir des projets personnels dans d'autres années plutôt qu'en 5^e secondaire uniquement? <u>Sujet IA</u> Un balisage est surtout nécessaire pour que les enseignants puissent adopter une utilisation homogène de l'outil et mieux guider les élèves dans leur utilisation. Le conseil d'établissement prend position à l'effet que l'utilisation de l'IA ne devrait plus être permise.
16-	Date de la prochaine réunion
	La prochaine et dernière rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 15 juin 2026, à 17 h 30.
17-	Levée de l'assemblée
CE25/26-33	Monsieur Jean-Baptiste Maur, appuyé de madame Marie-Eve Bergeron-Gaudin, propose la levée de l'assemblée à 21 h 05.


 Jean-Baptiste Maur, secrétaire


 Marie-Ève Bergeron-Gaudin, présidente